

Noé-Antoine-Abraham Bonjour (1731-1807) : politique, stratégie et histoire des religions

Autor(en): **Perrochon, Henri**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **80 (1972)**

PDF erstellt am: **01.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-60942>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Noé-Antoine-Abraham Bonjour
(1731-1807) :

Politique, stratégie et histoire des religions

HENRI PERROCHON

Le colonel Bonjour, seigneur de Vallamand, avant d'être sous-préfet d'Avenches, est connu surtout pour avoir été, le 16 mars 1779, parrain du futur général Antoine-Henri Jomini ; son épouse née Henriette de Bonstetten étant marraine. L'existence et les ouvrages de Bonjour méritent attention.

Noé-Antoine-Abraham Bonjour appartenait à une famille citée à Avenches en 1363. Fils de David le Jeune Bonjour et de Catherine Blanc, tous deux bourgeois d'Avenches, il fut baptisé le 6 juillet 1731. Noé-Abraham Bonjour, conseiller de ville fut son parrain, et Mademoiselle Hermande, fille du seigneur bailli Wurstemberger, la marraine. Elle fut représentée à la cérémonie, « parce qu'elle n'avait pas encore communie », par Mademoiselle Gaudard de Berne ¹.

En 1751, le jeune Bonjour, désireux de voir du pays, entra comme cadet dans la compagnie que recrutait alors sir Lucas Schaub, un Bâlois agent diplomatique de la Grande-Bretagne à Vienne. Plusieurs Vaudois portaient avec lui, un Polier, un Crinsoz de Cottens et d'autres. Parmi ces Vaudois au service de la Compagnie des Indes, Antoine Polier de Bottens rapporta en 1785 une collection d'ouvrages précieux et, en particulier, un traité sur la mythologie hindoue, que publia la chanoinesse de Polier. Le lieutenant Paschoud de Lutry se contenta d'amasser une fortune coquette, qui lui permit d'acheter la seigneurie de Daillens. Notre Bonjour cumula les profits. Il rentra en 1776 avec des documents sur les religions des Indes et une fortune qu'il plaça en acquérant la seigneurie de Bellerive et de Vallamand

¹ Pour l'établissement de cette biographie, les renseignements des Archives cantonales vaudoises et des Archives de l'Etat de Fribourg m'ont été précieux.

le 20 janvier 1777 de Sigismond-Emmanuel de Graffenried, pour 200 000 livres. Il ne semble pas avoir toujours été aux Indes en possession de biens considérables, puisque le 29 septembre 1770, les registres du notaire Louis Clerc de Grandson nous apprennent que « Monsieur Antoine-Abraham Bonjour, conseiller d'Avenches et major au service de la Compagnie des Indes orientales anglaises, représenté par son parent, le lieutenant baillival et châtelain d'Avenches Samuel Bonjour, reconnaît devoir à M. Jean-Rodolphe Fiva, d'Yvonand, la somme de 1400 francs de 10 batz, dont 1000 en cancellation d'une cédulle du 2 juin dernier, et 400 en cancellation d'une autre du 14 juin ; la somme avec intérêt à 5 % dès le 6 juin, est remboursable moyennant 3 mois d'avertissement au créancier ».

Seigneur de Bellerive et Vallamand, le colonel Bonjour fit en 1778 un brillant mariage en épousant Henriette de Bonstetten, fille de Jean-Louis de Bonstetten, bailli de Birbenstein, et auparavant d'Aigle, ancien capitaine au service de Sardaigne. Sa femme Barbara était également une Bonstetten. M^{me} Bonjour appartenait ainsi à l'une des familles régnantes de Berne, et Charles-Victor de Bonstetten, bailli du Pays-d'Enhaut et de Nyon, hôte de M^{me} de Staël à Coppet et auteur de tant d'ouvrages historiques et littéraires, était son cousin germain.

De ce mariage naquirent deux filles. Le 12 mai 1780 ce fut Marie-Albertine-Henriette, qui fut baptisée à Cotterd le 28 mai. Elle eut comme parrain son grand-père de Bonstetten et pour marraines la baillive Marie-Anne de Tscharner — il s'agit probablement de l'épouse de Béat-Rudolph de Tscharner-von Tavel, bailli de Nidau — représentée par Louise de Wattenwil, née de Bonstetten et tante de l'enfant — elle avait épousé en 1771 Alexandre de Wattenwil, officier de génie en Prusse, puis colonel bernois. Une troisième marraine était la colonelle Braun, née Haller, dont le mari, Béat-Louis Braun, colonel aux Indes orientales, était depuis 1776 chargé d'affaires d'Angleterre en Suisse.

Le 6 mars 1782, ce fut le tour de Julie-Anne-Louise, qui fut baptisée le 30 mars à Cotterd le jour de Pâques. On retrouve comme parrain le grand-père de Bonstetten accompagné de l'un de ses fils Charles-Louis de Bonstetten, capitaine en Hollande, et les marraines étaient dame Rose née de Bonstetten, sœur de la mère de l'enfant et épouse du lieutenant-colonel Albert-Nicolas Effinger, seigneur de Wildeggen, et M^{lle} Marianne Bonjour, bourgeoise d'Avenches et tante paternelle.

Les Bonjour-de Bonstetten vécurent des années qui paraissent sans histoire dans leur seigneurie, en relation avec leurs familles vaudoise et surtout bernoise, et en rapport avec des amis de Payerne et autres lieux, et notamment avec les parents du futur général Jomini, soit par l'entremise des Marcuard, seigneur de Grandcour, ou plus tard des Fivat établis au Vully.

La Révolution troubla cette paix. En 1798 le colonel Bonjour devint sous-préfet d'Avenches.

Cette sous-préfecture rattachée au canton de Sarine et Broye, puis au canton de Fribourg, n'était pas de tout repos. Les villages de l'ancienne seigneurie de Grandcour désiraient faire partie du district de Payerne¹. Les habitants de Faoug adressaient au Conseil exécutif de la République helvétique une pétition demandant d'être rattachés au district de Morat, qui à leur avis devait devenir un district bernois. Morat et Berne étaient leurs centres culturels et commerçants, politiques aussi. Ils n'avaient guère de rapport avec Avenches et encore moins avec Fribourg catholique, et Lausanne était pour eux un monde étranger. Dans le Vully plusieurs partageaient cette opinion.

L'auteur de la pétition était le notaire Jean-Nicolas de Meyriez, qui était agent préfectoral de Faoug². C'est à lui qu'en août 1798 Bonjour s'adressait pour la prestation du serment civique du 19 août, sur ordre du préfet national de Fribourg. Dans son ordre, donné à Avenches le 13 août, Bonjour exigeait la participation de tous les citoyens de plus de vingt ans, en recommandant à tous « de s'y présenter avec l'ordre, la bienséance et le respect dus dans cette auguste cérémonie, surtout que chacun s'abstienne de tout ce qui peut tendre au scandale et s'empresse à témoigner sa joie sur le recouvrement de sa liberté, d'une manière digne de véritables Républicains »³.

Le même ordre fut adressé à toutes les communes du district. Le 15 août le lieutenant du sous-préfet Fornallaz ajouta des précisions : noter les absents, avertir le pasteur qu'il devait prêter le serment à la tête de sa paroisse. Un discours à lire était joint à la circulaire. Il n'y eut pas d'incident notable le 19 août, même à Faoug, où les 51 bourgeois, dont 29 Cornaz et 13 Druey furent présents, précédés

¹ EUGÈNE MOTTAZ, *Payerne, Avenches et le canton de Vaud*, dans *Revue historique vaudoise* (citée : *RHV*), 1896, p. 171-184 et p. 203-210.

² *RHV*, 1907, p. 380-381.

³ *RHV*, 1908, p. 61-63.

de soldats et du pasteur et suivis de 9 habitants et de 6 domestiques. Tous levèrent la main droite et l'on cria : Vive la liberté ! Vivent nos représentants ! Vive la République... Les militaires déchargèrent leurs armes devant l'arbre de la liberté, et la journée se passa en danses, en chansons et en cris de joie. Seul un vieil impotent, César Cornaz, n'avait pu venir et un capitaine Druey fixé à Lausanne depuis quelque temps.

Le sous-préfectorat de Bonjour fut bref. Et il n'eut pas souvent le plaisir de toucher sa solde d'un écu petit par jour de service. Dans sa séance du 1^{er} mai 1799, la Chambre administrative du canton de Fribourg prenait connaissance d'une lettre datée du 30 avril, dans laquelle il accusait réception de diverses missives et donnait sa démission, « occasionnée par la faiblesse de sa santé et son âge ». Sans doute Bonjour savait-il que le 21 avril Gapany, commissaire du gouvernement central dans le canton de Fribourg, l'avait dénoncé au Directoire helvétique pour avoir participé à l'insurrection générale du printemps : le sous-préfet d'Avenches, le ci-devant colonel Bonjour, allié et ami des ci-devant familles privilégiées de Berne, d'après les renseignements les plus justes, n'était plus digne d'être à la tête d'un district. Le 29 avril Gapany revenait à la charge : qu'on ne l'inquiétât pas personnellement mais qu'on le remplaçât par le commissaire Fornallaz, qui avait organisé le district et dont les sentiments républicains étaient sûrs. Jean-Pierre Fornallaz devint sous-préfet d'Avenches. Il l'était encore le 21 octobre 1802, après la réunion d'Avenches au canton de Vaud. Quant à Bonjour, retiré en son château, il s'occupa de ses biens, conservant la confiance de ses villageois et il fit partie du premier Grand Conseil vaudois en 1803, où, si l'on en croit Verdeil, il ne tarda pas à jouer un rôle important par ses avis et son expérience¹. Et il maria ses filles, toutes deux en 1800. Marie-Albertine-Henriette épousa François-Louis-Samuel d'Erlach, officier d'état major du général d'Erlach, et plus tard membre du Grand Conseil de Berne, où il mourut en 1815. Sa femme, propriétaire du château de Vallamand mourut en 1835. Louise-Anne-Julie épousa l'un des fils du fameux docteur Frédéric Herrenschwand, médecin à Paris, puis au château de Greng, médecin enfin de la ville de Berne, Jean-Antoine Herrenschwand, ci-devant

¹ AUGUSTE VERDEIL, *Histoire du canton de Vaud*, t. III, Lausanne 1852, p. 724.

major en France, nous disent par erreur les annonces de mariage du pasteur d'Avenches, le 21 septembre 1800 ; il fut major dans le régiment de Nassau-Ussinge au service de la Hollande et se signala par sa bravoure dans les combats contre les Français. Il occupa à Morat diverses fonctions, fut en 1803 conseiller d'Etat à Fribourg, député à la Diète, colonel fédéral. Vers 1815 il se fixa à Berne, fut élu au Grand Conseil et membre du Conseil de guerre. Il mourut en 1835. Son petit-fils fut à la fin du siècle dernier officier de génie en Autriche et feld-maréchal lieutenant.

A propos du mariage d'Henriette d'Erlach, rappelons que son beau-père Louis-Rudolph d'Erlach fut chef de l'insurrection contre le gouvernement helvétique en 1802 et auteur de plusieurs écrits philosophiques et politiques. Il était ami du colonel Bonjour et cette amitié explique les accusations de Gapany.

Le colonel Bonjour mourut le 25 décembre 1807. Il fut enseveli le 27 dans un bosquet de ses jardins qu'il avait destiné à sa sépulture. Il était âgé de 76 ans et demi. En 1802 Jean-Jacques Cart avait écrit à son sujet : « Monsieur le colonel Bonjour d'Avanche, devenu ensuite seigneur de Vallaman, se distingua au service de la compagnie des Indes, et outre la grande fortune qu'il acquit, il étudia dans le Védam et dans la doctrine de Brama, l'art de gouverner. L'on ne sauroit trop lire les savans opuscules qu'il a donnés au public » ¹.

Voyons donc ces savants opuscules.

En juillet 1798 chez Hignou à Lausanne, le colonel Bonjour, sous-préfet d'Avenches, publie : *Réflexions sur la révolution arrivée en Suisse en 1798, tracées d'après ses causes*.

Après des considérations sur l'homme, sur ce qui peut rendre sa vie agréable, sur l'imperfection de toutes les civilisations, il affirme que seules sont viables les constitutions fondées sur les grands principes de l'union et de la concorde. Les treize cantons ont succombé parce que Berne s'est effondrée. Des soldats vaillants, des places fortifiées, des arsenaux munis des meilleures armes se sont révélés impuissants. L'Etat était faible et victime d'une aristocratie désuète. Il aurait fallu opérer dès les débuts des réformes nécessaires. Tout a

¹ JEAN-JACQUES CART, *De la Suisse avant la révolution...*, Lausanne 1802, p. 28.

été abattu. Il faut reconstruire. Pour aider les magistrats chargés de ce devoir l'auteur leur apporte ses réflexions, afin qu'ils ne tombent pas dans les erreurs de leurs devanciers, dont la naissance était un titre et qui, malgré souvent de bonnes dispositions, furent victimes de leurs préjugés, de leurs intérêts ou de leur ignorance.

On ne peut revenir en arrière. Notre pays doit bénéficier des lumières du siècle et être un modèle pour tous les peuples. Et Bonjour préconise une capitale centrale, et dans chaque canton une capitale fortifiable, des districts et des cercles. Chaque cercle élirait deux députés, qui formeraient le parlement cantonal, qui nommerait les autorités, juges y compris. La chambre administrative serait de douze membres. Les fonctionnaires seraient mis à la retraite à 65 ans. Les élections solennelles auraient lieu dans les églises avec sermon et prières de circonstance. Les élus seraient instruits et gens de bien. Les parlements cantonaux éliraient une Chambre centrale où deux députés par canton assisteraient le Directoire.

Bonjour se préoccupe avant tout de l'agriculture. Un seul fils doit hériter du domaine paternel, en dédommageant ses frères et sœurs dans de justes proportions. Il faut éviter la division des terres. Pas trop d'agriculteurs, car un pain qui suffit à quatre ne suffit pas à quarante. Le plus possible la terre doit appartenir à qui la cultive et un fermier doit avoir pour lui les 3/5 de ses récoltes. Il convient de bien mettre en valeur le terrain. Des fourrages, des céréales. Peu de vignes qui produisent un vin qui est dissipation et ivrognerie... Il est sévère pour une boisson qui produit « un petit chatouillement du gosier » mais avilit le peuple qui s'y livre avec excès, produit le désordre, la misère. Les Egyptiens et les brahmanes le savaient et les Chinois, au temps où ils formaient la nation la plus heureuse du monde, aussi. Et Bonjour cite Fénelon, qui recommandait de manger du raisin, et de ne pas boire du vin, qui rend bête, malade, fainéant et débauché.

Les vignes devraient appartenir à l'Etat, qui les administrerait sagement au profit du fisc. Les bois auraient avantage à être biens communaux, vu leur entretien onéreux pour des particuliers, et les marais aussi, que l'Etat pourrait assécher, pour y cultiver du chanvre et du lin. La culture du tabac est à proscrire ; elle prive les moutons de pâturages, elle épuise la terre et produit peu au fisc.

Le tabac est une mauvaise habitude et non un véritable besoin. Il ne sert qu'à nous enfumer et à nous salir.

Bonjour s'étend sur l'usure, sur l'accaparement des terres par des négociants enrichis et des usuriers. L'usure doit être surveillée. Les agriculteurs devraient dans chaque district créer des caisses d'épargne qui prêteraient à un taux juste.

Pour sauver les Vaudois des procès dispendieux, dont Davel avait déjà été frappé, Bonjour voudrait que les pasteurs prêtent leur concours à la justice. Au lieu de perdre leur temps en apprenant l'hébreu, le grec et le latin, les théologiens devraient être formés par l'étude des lois humaines et divines. Les pasteurs s'occuperaient des difficultés de leurs paroissiens, concilieraient les oppositions. Seuls les irréductibles iraient devant le tribunal. On éviterait les avocats, qui introduisent la confusion et font paraître justes les plus mauvaises causes devant les juges les plus honnêtes. Enfin, en s'associant à l'administration et à la justice, les pasteurs auraient plus de relief et de petits émoluments qui relèveraient leur dignité qui se trouve sur son déclin par l'accroissement des difficultés matérielles.

Sur d'autres sujets Bonjour émet son avis. Ne pas entretenir les pauvres dans leur état. Les paroisses s'expédient réciproquement des foules de mendiants. Assister les malheureux et créer comme aux Indes des maisons de travail, et aussi des maisons pour les soigner et des maisons pour instruire les enfants illégitimes et les enfants victimes de la misère. A la campagne ces établissements auraient des domaines avec surveillants. Les paysans pourraient y trouver des domestiques stylés. Assistons les étrangers pauvres de passage, mais veillons à ce qu'ils ne s'établissent pas chez nous comme rôdeurs professionnels.

Les questions de fisc préoccupent beaucoup Bonjour. Proportionné aux besoins de l'Etat, l'impôt doit être progressif et juste, un devoir auquel même les moins fortunés apporteront leur part volontaire. La perception sera faite à l'église lors d'une cérémonie spéciale, où, après le sermon, trois délégués fonctionneront : un pour l'appel, un deuxième pour la réception de l'argent, un troisième pour l'inscription dans le registre.

Le colonel Bonjour a aussi ses idées en pédagogie. L'école a besoin non de pédants qui n'inspirent aucun respect, mais d'hommes qui sachent gagner la confiance des enfants et les instruire en les amusant. Dans chaque commune, un maître de bonnes mœurs, capable d'enseigner à écrire, lire et compter. On ornera la classe de tableaux avec les lettres de l'alphabet et des sentences propres à

élever l'esprit des élèves. L'école doit être obligatoire pour les garçons de 4 à 12 ans. On pourrait avoir aussi des classes de filles, ou des classes mixtes avec le même programme, laissant aux mères le soin d'apprendre aux fillettes les ouvrages de leur sexe. Les élèves avancés pourraient s'occuper des plus petits. Plusieurs fois par semaine, promenade, et exercices militaires inspirant le dévouement à la patrie. Le tout peut être présenté comme des jeux d'enfants.

Dans les villes on ajouterait au programme la géométrie pratique, le lavis et la perspective, qui rendent l'esprit exact. Un collège aurait des maîtres en lois humaines et divines, éloquence et fortification. Les autres sciences seraient abandonnées aux curieux ou à ceux qui y sont spécialement aptes, ainsi nous serions débarrassés des superstitions occultes ; nous n'entendrions plus soutenir des thèses insultantes et impies, et nous adorerions Dieu sans le connaître.

Cet ouvrage écrit en février 1798 ne fut publié qu'en juillet. Aussi l'auteur le munit-il d'un post-scriptum. Il y fait allusion aux événements récents, à la vente des biens nationaux, à la confiscation des biens des propriétaires de fiefs. S'inspirant de ses expériences et de ses discussions avec son fermier, il demande une indemnisation équitable des biens revenant à l'Etat. Il est contre la suppression de la dîme, nécessaire pour payer les ministres du culte et à l'entretien des hôpitaux : mieux vaudrait libérer les paysans pauvres des impôts.

Dans ce premier traité, le colonel Bonjour s'inspire sans doute des nombreuses brochures parues en cette année de contestations, et d'autres travaux : études de Necker, délibérations de la Société économique. Des projets de remplacer la vigne par des cultures plus utiles avaient déjà été énoncés par le pasteur Bertrand naguère, mais avec moins de véhémence. Ce Bonjour, ennemi du vin dans un Vully viticole, ne manque pas d'esprit d'indépendance, et on comprend pourquoi il abandonna son prénom de Noé, sachant selon les Ecritures que ce patriarche, le premier, planta la vigne et s'enivra. Cette indépendance se marque aussi dans les observations de cet allié de tant de familles bernoises, à propos de la conquête de 1536 : familles bernoises à la poursuite des bailliages et Vaudois démunis d'avenir, d'où un mécontentement qui aboutit à un désir de liberté et d'égalité qui, soutenu enfin par les armées victorieuses de la France, ne rencontra plus d'obstacle.

En 1800, chez les citoyens Hignou et Cie, ce fut un traité nouveau. *Les dogmes des chrétiens comparés avec ceux des anciens peuples, suivis de quelques réflexions sur la guerre, tendant à rétablir l'ordre dans la religion et à défendre les états. Dédié à tous les souverains par le colonel Bonjour.*

A l'aide de livres sur le sujet et de ses souvenirs des Indes, Bonjour, vieux militaire, blanchi dans les camps, occupe sa retraite, qui autrement serait accablante, à chercher dans les cœurs humains l'empreinte d'un Etre suprême. Les mystères se ramènent à des vérités simples. Dieu a envoyé pour adoucir les maux de l'humanité des prophètes : Moïse et Jésus en particulier, qui ont prêché l'existence d'un seul Dieu, ce que Socrate, le plus sage des philosophes, a aussi accepté. Les principes des religions ont été renversés et l'anarchie règne. Il convient de trouver la vérité loin des disputes théologiques et des discordes. Jamais les hommes n'ont eu un tel besoin de religion. Sans religion une société ne saurait subsister.

Les dogmes chrétiens, causes de tant de luttes sanglantes, sont contestés par des philosophes souvent ignorants de leur vraie signification. Ils sont à revoir. Les premiers chrétiens et les pères du concile de Nicée ont été influencés par des croyances païennes. Le dogme de la Trinité et d'autres sont d'origine orientale. Bonjour remonte aux prêtres égyptiens, aux brahmanes des Indes, aux mages persans, aux druides gaulois, comme aux juifs, à Pythagore, à Platon et à Socrate. Il cite des Pères de l'Eglise et la Bible. Si Jésus est le fils de Dieu, dans un sens large du terme, Moïse est un inspiré, et aussi Mahomet, et les sages des Indes. Et Bonjour a vu dans un temple hindou des reliefs avec chevaux, dont les cavaliers portaient les armes de ceux de l'Apocalypse. La Vierge mère se retrouve dans maints cultes antiques. D'ailleurs on devrait lui faire une place dans le culte réformé, pour se conformer à une tradition antérieure au christianisme, la Vierge étant l'emblème de la nature, et d'autre part en vue d'une entente des Eglises, on ferait ainsi plaisir aux catholiques, sans que cela coûte beaucoup aux luthériens et aux calvinistes.

Pour unir tous les chrétiens et ramener ceux que les dogmes éloignent des temples, il faut revenir à l'essentiel, soit aux Dix commandements. On réduira la Bible aux belles pensées de Moïse et des livres de l'Ecclésiaste, de la Sapience, des Proverbes et des Psaumes ; on y ajoutera les parties du Nouveau Testament qui répondent à ces pensées. Cette Bible expurgée et modernisée serait échangée contre l'ancienne. Ainsi tous recevraient des principes plus édifiants, et

avec le temps la religion, ne présentant plus de motifs d'attaques, reprendrait son influence.

Dégageons le culte de tout mystère. Que ses ministres soient de bon exemple et que leurs discours nous élèvent jusqu'à Dieu. L'ordre doit régner dans les temples, mais aussi l'attrait d'une honnête récréation. Pourquoi ne pas y jouer des pièces célébrant des hommes de grande vertu ou y présenter des danses comme autrefois ? Pourquoi ne pas y chanter avec accompagnement d'instruments divers ? Nos temples sont déserts, il convient d'y attirer le public...

Toutes les paroisses ne peuvent évidemment recourir à des spectacles ; les pasteurs sont plus ou moins éloquents. Il suffit qu'ils soient honnêtes et intelligents. Et ils pourraient lire des sermons de professeurs éclairés et d'un tact reconnu pour éviter des prêches de moindre valeur. On pourrait aussi les charger de l'instruction des enfants, ce qui augmenterait leur prestige.

Si tolérant qu'il soit Bonjour est irréductible sur certaines pratiques et croyances. Il n'admet pas l'eucharistie : un Dieu dont on mange le corps et boit le sang. Il estime que les brahmanes niant l'éternité des peines montrent plus de bonté et de justice que les théologiens chrétiens. Citant saint Paul, il affirme que Dieu est un Dieu inconnu, comme l'a dit « un grand homme de notre siècle, le professeur de Crousaz de Lausanne » dans un écrit qui remporta le prix de l'Académie des sciences de Paris :

Loin de rien décider sur cet Etre suprême,
Gardons, en l'adorant, un silence profond.
Son essence est immense, et l'esprit s'y confond,
Pour savoir ce qu'est Dieu, il faut l'être lui-même.

Sans doute Bonjour sait que la prudence est de mise dans les réformes en matière de religion. Il ne faut pas brusquer les consciences, ni leur imposer un culte plutôt qu'un autre. L'important est de suivre le sommaire de la Loi ; aimer Dieu de tout son cœur et son prochain comme soi-même.

Et l'on passe à des problèmes différents et militaires. La guerre est d'origine divine. Une juste dévotion nous prescrit de l'éviter, mais si elle entre dans les plans de la Providence, on ne peut s'y soustraire. Il faut savoir défendre sa religion et sa patrie. Aux Indes on entretient le patriotisme par des fêtes avec repas, jeux et exercices. Un exemple à suivre. Ayons une armée de soldats réguliers et de volontaires.

Nos soldats devront être à la fleur de l'âge, de sang-froid, hardis et robustes et pouvant se payer un fusil, un uniforme et un sabre. Eloignons les faibles et les imbéciles. En temps de guerre, les volontaires compléteront les effectifs. Ils devront être exercés, rétribués convenablement, et surtout savoir se servir de leurs armes.

Le colonel Bonjour, qui a lu les traités du maréchal de Saxe sur les armes à feu, regrette les piques moins meurtrières pour ceux qui s'en servent. Suivent des considérations sur les levées de troupes en présence des magistrats et des ministres du culte et aux sons des tambours et trompettes, sur les lieux secrets de mobilisation, sur les magasins de vivres et les dépôts de munitions, sur l'importance des officiers qui exhortent leurs troupes, de la musique qui élève les esprits et du général en chef qui sait observer l'ennemi et par d'habiles manœuvres mettre un terme à ses entreprises.

En 1802, ce furent des *Réflexions sur les causes qui ont retardé les progrès de la civilisation et mis des bornes à la formation de nos sociétés, suivies d'un système de finances adapté aux facultés des Suisses et tendant à lever les difficultés qui entravent la marche de leur gouvernement. Dédié aux landamans et au Sénat helvétique.*

Ses voyages dans le monde et ses expériences, et les difficultés qu'éprouvent les gouvernements du pays motivent ces remarques. Bonjour regrette que son premier traité n'ait pas convaincu des législateurs trop ardents dans leurs résolutions. Depuis, le comte de Rumfort en Bavière et le citoyen Gendre, lieutenant du préfet du canton de Fribourg, ont émis des idées semblables. Les finances demandent une attention suivie. Notre numéraire ne doit pas être absorbé par le thé, le café, le sucre et autres denrées de luxe. Et il convient d'éviter des erreurs. A ce propos Bonjour retrace l'histoire des peuples depuis les tribus vagabondes à nos jours, en passant par les monarchies que le système républicain tend à remplacer. Il ne croit pas aux effets de certains parlements. Depuis trois ans des conseils travaillent à une constitution et ils n'ont rien fait de valable : diversité des opinions, manque de science du gouvernement et incapacité de beaucoup. Quand élira-t-on des hommes d'âge, de mœurs et de fortune respectables ? Des députés désintéressés, qui ne recevraient aucune solde parce qu'assez récompensés par la dignité attachée à leur emploi. Les magistrats permanents seuls méritent salaire.

D'ailleurs Bonjour est partisan des simplifications : une municipalité par district, dont les membres sont choisis dans les diverses communes. Cinq membres, et plus de préfet ni de receveur. Les communes garderaient la régie de leurs biens et la police. Au fédéral les cantons les plus peuplés auraient chacun deux députés à la Diète, les autres un. Economie et encore simplification.

Bonjour, qui réclame encore un dédommagement pour les propriétaires de fiefs nationalisés, s'élève contre les tendances égalitaires. Il est contraire à l'intérêt général de supprimer les seigneurs — ce mot signifie père. — Au contraire ce titre devrait pouvoir être acquis par ceux qui le méritent par leur travail et leur conduite : paysans, artisans, négociants, qui pourraient payer 160 livres d'impôt. Avec les Romains, Bonjour est contre l'impôt sur les maisons ; mais il est pour l'impôt sur le revenu, les péages, les douanes, les dîmes, les droits sur les boissons spiritueuses, le tabac à son entrée au pays, la vente au détail des boissons. Il veut taxer les marchandises importées, qui nuisent à notre industrie, accaparent notre numéraire, excepté certaines matières premières, le chanvre, la laine et le coton. Les cartes à jouer seront imposées, et les permis de chasse avec ou sans chien. Impôt sur la pêche, sur les patentes d'industrie, sur les marchands étrangers des foires.

Pour les contribuables Bonjour établit un tableau d'imposition progressive. Il y a 5 classes. Les infirmes et pauvres n'ayant pas 200 francs de revenu sont exonérés. De 200 à 300 francs, on paie 1 %, et cela va jusqu'au 5 % de 4000 à 5000 francs. Il existe des revenus plus considérables, mais ils sont peu nombreux : rien n'empêche d'augmenter le nombre des classes. Ceux qui ne vivent que de leur travail verseront 6 batz pour n'offenser personne. Les absents sans raison suffisante le jour de la perception seront poursuivis, mis en prison et subiront des amendes proportionnées à leurs fautes.

A côté de l'impôt, Bonjour prévoit des taxes plus faibles pour l'entretien des routes et pour les pauvres. Celle-ci, chacun pourrait l'augmenter selon sa générosité.

Bonjour termine son traité par un éloge des bons contribuables, soutiens de l'Etat et contribuant au bien de tous. Ce que l'on donne à l'Etat retourne au peuple tout entier. Payer ses impôts, c'est semer pour pouvoir recueillir, c'est compenser les inégalités naturelles, et travailler à la prospérité de tous les individus qui composent la nation.

En 1804 Hignou publie un volume de 230 pages : *Réflexions sur l'histoire, la morale et la guerre*. Ce volume est rare aujourd'hui : on ne le trouve ni à la Bibliothèque nationale à Berne ni à la Bibliothèque cantonale de Lausanne, mais la Bibliothèque de La Chaux-de-Fonds et celle de l'Ecole polytechnique de Zurich le possèdent.

Bonjour y travaillait depuis dix ans, mais les événements avaient retardé sa rédaction. Il ne voulait pas emporter dans la tombe les réflexions que ses voyages, ses séjours à l'étranger, ses méditations lui avaient inspirées, d'autant plus que la situation demeurerait troublée, la paix précaire, les révolutions possibles, les vices toujours soutenus par l'ignorance et le désir actif de nouveaux gouvernements.

Ces réflexions personnelles sont soutenues par des lectures : Bonjour a lu Montesquieu comme l'abbé Sieyès, Salluste et Plutarque, Platon et Dacier, Voltaire, Rousseau, l'abbé Reynal et maints ouvrages sur l'antiquité, les Indes, le droit romain, voire un traité sur la danse.

Sceptique en ce qui concerne l'histoire, née de relations douteuses, dénaturée par les passions et les intérêts, il la considère comme un roman fait pour instruire les hommes et leur offrir des leçons salutaires. Suivant Rollin, il retrace l'évolution des régimes des Egyptiens et des Perses à l'Europe contemporaine. Puis il consacre aux Indes un chapitre important : luttes entre Français et Anglais, mœurs, morale, religion. Comme Voltaire, il découvre chez les Hindous une Vierge, un Christ né dans une étable et adoré de bergers, la Trinité, et autres dogmes, mais il déplore que celui-ci en ait pris prétexte pour affaiblir la religion, qu'il ait traité d'infâmes de grands philosophes. Il est évident d'autre part que les religions aux Indes, comme ailleurs, sont tombées dans les superstitions. Dans toutes les religions la mythologie et l'obscurité l'ont emporté. Mais dans toutes aussi, c'est la même voix d'un même Dieu, dont les dix commandements résument la volonté.

Les 124 pages sur la guerre sont un résumé de tactique et de stratégie. Bonjour y mêle ses idées sur une armée fédérale. Si les Suisses avaient eu une armée forte et unie, jamais les Français n'auraient envahi notre territoire. Une armée formée pour la défense et non les conquêtes. Importance du terrain. Peu de cavaliers, sauf pour accompagner les états-majors. Chaque canton fournira un contingent, ainsi Vaud, pour une population de 72 250 habitants : 27 094 hommes valides, dont 8000 d'élite de 20 à 50 ans. Sur 1000 soldats vaudois : 800 grenadiers et mousquetaires, 100 chasseurs-carabiniers, 75 artil-

leurs et 25 dragons. Le recrutement tiendra compte des nécessités familiales. De 16 à 20 ans, exercices militaires préparatoires. Chaque compagnie a ses sous-officiers, officiers, tambours, barbier et infirmier. Le bataillon a un chirurgien et deux aides, un armurier, un tailleur, un cordonnier. Le régiment a à sa tête un colonel et tout un état-major, un aumônier. La brigade a son brigadier, son quartier-maître général, son trésorier, son commissaire des vivres et son directeur des bagages. Ainsi les 19 cantons auront 9 brigades de 8000 hommes, un général et deux lieutenants généraux. Il sera difficile de convaincre les cantons de la nécessité de cette armée, car différents par le nombre, la religion et la langue, tous égoïstes et jaloux de leur prépondérance, ils ne voient pas l'intérêt commun. Et d'autre part, après avoir été les meilleurs soldats de l'Europe les Suisses sont déçus dans une faiblesse effrayante. D'où la nécessité, et Bonjour y revient une fois de plus, d'un gouvernement central, respectueux de la souveraineté des cantons, assisté d'une diète. Un gouvernement simple et économique : un landamann, deux adjoints et un secrétaire suffisent, et on les rémunérera convenablement, étant donné leurs responsabilités et leurs capacités exceptionnelles.

Le livre se termine par des considérations sur l'art des fortifications, sur les expériences de l'auteur en juillet 1763 pour vaincre un chef musulman, sur les principes de Vauban. Bonjour propose un système personnel de tours, tenaillons, glacis, fausses brayes, bas-flancs et courtines auquel je renvoie les spécialistes. Notons cependant que pour des combats rapprochés il se méfie de l'artillerie et des armes à feu, si dangereuses à manier, et des bombes dont il estime que les effets ne sont pas proportionnés aux dépenses, aux difficultés et aux accidents.

Et le vieux colonel conclut : « J'ai parcouru le monde, j'ai vu dans l'histoire, triste tableau des combinaisons humaines, que les petites et les grandes causes ont souvent produit les mêmes effets, et sont également devenues la source de biens et de maux, que tout dans la nature est assujéti à un cours que les hommes ne sauraient changer, que pour être heureux, autant que leurs facultés et l'état de société peuvent le permettre, il faut le suivre, il faut se rendre de mutuels secours. »

Un appendice répond à des critiques de style, sur le genre du mot organe, qu'il avait fait féminin au pluriel, en pensant à orgues. « Ne pouvant prétendre donner des leçons à nos savants, je ne déciderai

rien à cet égard. » Peut-être avait-il mal interprété son Dictionnaire de l'Académie française...

« On a aussi observé qu'il paraît que je manque d'orthodoxie. Sur cela je n'ai fait que rendre hommage à nos meilleurs esprits, et je dois dire que pour concilier les différentes religions et répondre à la profession de foi des chrétiens, il importe de croire à la sainte Eglise universelle, laquelle je ne trouve que dans l'ensemble du genre humain, malheureusement perverti par la multitude des sophistes qui ont travaillé à son entendement. »

Personnage curieux et intéressant que ce colonel Bonjour. Si son attitude dans le mouvement insurrectionnel de 1799 est encore mystérieuse, ses idées nous le montrent d'esprit vif et indépendant, ayant en politique, en religion des conceptions originales ; dans ses projets d'une armée fédérale et défensive, d'un gouvernement central mais respectueux des cantons, il fut un précurseur, comme dans ceux d'impôt progressif. On peut se demander ce que le général Jomini pensait des travaux de son parrain, et si celui-ci eut autant d'admiration pour les premiers ouvrages de son filleul que Ney et Bonaparte ?